

Date de convocation	Présent	Dont suppléant	Pouvoir	Absent	Vote pour	-
26 novembre 2024	6	0	2	5	Vote contre	-
					Abstention	-

DÉLIBÉRATION POUR INFORMATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 03 décembre 2024

Sous la présidence de Madame Rachel BURGUY, Présidente du Syndicat des Eaux de la Région Messine

Point n°15 : Informations diverses.

Le Comité Syndical,

Le SERM et la Métropole de Metz sont liés par une convention signée le 13 décembre 2021. Elle a pour objet de décrire le concours apporté par la Métropole de Metz au SERM (locaux, accès à une partie des systèmes d'information et des moyens informatiques, aide à la passation de certains marchés publics). Cette convention courait sur une période initiale de trois ans (2022/2024). À la demande de la Métropole de Metz, cette convention est prolongée d'un an.

Une plainte a été déposée par le SERM suite à un branchement pirate et à la dégradation d'un compteur d'eau qui a eu lieu fin septembre 2024. Ces faits ont été commis sur l'avenue Paul Langevin à Saint-Julien-lès-Metz après l'installation des gens du voyage sur le parking de la zone d'activité et de loisirs.

Les élus prennent acte des informations communiquées par Madame la Présidente.

La Présidente,
Rachel BURGUY

#signature#